

armées alliées. Il y a beaucoup à dire maintenant encore sur la condition des pays englobés dans les frontières de l'Empire créé par le grand homme, et l'on pourra consulter avec fruit le passage que je viens d'indiquer.

J'ai dit qu'un des charmes des *Mémoires* de M. de Puymaigre, c'était l'air de bonne humeur, de saine philosophie que l'on y respirait. Sans être caustique, l'auteur ne s'interdit pas, quand l'occasion s'en présente à lui, d'émailler sa prose de quelques réflexions assez fines. Faisant le portrait du conventionnel Jean-Bon Saint-André, il raconte que cet homme, autrefois si sanguinaire, dont Robespierre et Danton durent calmer le zèle, était heureux comme un enfant, du titre de baron que l'Empereur lui avait accordé et qu'il n'était d'endroit où il ne fit appliquer ses armoiries de fraîche date. Et il termine par ces quelques lignes : « Messieurs les républicains, et vous, gens à idées libérales, vous nous reprochez notre vanité, que du moins nous savions dissimuler avec grâce et sans humilier personne; vous êtes plus avides que nous de titres, de distinctions féodales, et quand vous les avez et que vous y joignez le pouvoir, vous pressez de tout votre poids sur le pauvre peuple ».

C'est là une proposition qui n'a pas vieilli et qui, de nos jours encore, pourrait, je crois, se démontrer sans trop de peine.

L'impartialité de M. de Puymaigre le fait se montrer assez sévère pour la foule de ceux qui assiégèrent les Bourbons à peine rentrés en France et auxquels ceux-ci eurent le tort de dispenser la plus grande part de leurs faveurs, tandis qu'ils laissaient de côté ceux dont la vie s'était passée à lutter et à souffrir pour leur cause. « Il faut dire la vérité, les émigrés qui ont pu être et qui ont été réellement utiles à la cause royale sont, à très peu d'exceptions près, ceux qui avaient pris des emplois quelconques sous l'Empire, parce qu'ils n'étaient pas restés étrangers aux mœurs françaises, qu'ils s'étaient ralliés à des idées nouvelles, qu'ils ne choquaient pas l'orgueil national par des propos inconsidérés. Quant aux hobereaux demeurés physiquement et moralement stationnaires dans leurs castels, quant aux gentilshommes qui tombaient des nues ou des pays étrangers, après vingt-cinq ans d'absence, ils n'étaient guère propres à faire aimer la royauté ».

Il me serait facile d'accumuler une foule de citations qui toutes dénotent chez leur auteur un sens pratique excellent, une conception judicieuse, en même temps qu'une appréciation généralement indulgente et modérée des faits. Je renvoie le lecteur au volume. Qu'on me permette seulement, pour finir, de rappeler le monumental arrêté que fit afficher à Wesel, où il était préfet, un certain M. Boula du Colombier, alors que les adversaires du régime impérial faisaient courir le bruit de la mort de Napoléon. Il débutait en ces termes : « Considérant que des malintentionnés, etc., avons arrêté : ART. 1^{er}. L'Empereur n'est pas mort. »

Page à graver en lettres d'or dans les annales du fonctionnarisme.

CH. LAVENIR.

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite du compte-rendu des livres nouveaux.